



GOUVERNEMENT
WALLON

Lydia Peeters
Vlaams minister van Mobiliteit en
Openbare Werken
Koning Albert II-laan 20
1000 BRUSSEL

kabinet.peeters@vlaanderen.be

Namur, le 23 MARS 2023

Agent traitant : Audric ENGELEN
E-mail : audric.engelen@gov.wallonie.be

Nos réf. (à rappeler svp) : PHH/GRC/MOB/AUM/AUE/JUG/S23-000565
Annexe(s) : /


Concerne : Concertation RW - Avis arrêté transport marchandises

Madame la Ministre,

Je vous confirme la bonne réception de votre projet d'arrêté du Gouvernement flamand modifiant l'arrêté royal du 28 juin 2009 relatif au transport par route ou par chemin de fer.

Je n'émet aucune remarque à son sujet.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de mes sentiments les plus distingués.



Philippe HENRY